

## **FEUILLE DE ROUTE POUR LE MANDAT 2020-2026**

### **À SALIOU BA, ADJOINT À L'ACTION SOCIALE, L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET AUX JEUNESSES**

---

#### **Action sociale et hébergement d'urgence**

L'action sociale est le premier levier des politiques publiques de solidarité conduites par la municipalité ; elle est au cœur de l'identité de notre ville, un lien qui unit les populations entre elles, garantit la mixité sociale et s'attache à rétablir la dignité humaine partout où les conséquences de la crise économique et les politiques néolibérales la remettent en cause.

La ville peut s'appuyer sur le CCAS, qui domicilie, accompagne, soutient et oriente au quotidien les personnes en difficulté. Le CCAS mène également, en lien avec les autres directions et des acteurs extérieurs, au premier rang desquels Malakoff-Habitat, un véritable travail de repérage des situations fragiles, afin de proposer une intervention le plus en amont possible.

Elle dispose également d'un outil précieux, l'Analyse des besoins sociaux, qui permet de disposer d'une cartographie sociale complète et fine, afin de repérer les évolutions, les points de rupture ou de fragilité, et d'orienter utilement l'action de la municipalité. Cette ABS a vocation à être mise régulièrement à jour, afin de coller au plus près des réalités vécues par les habitant.es.

Au-delà même du CCAS, la municipalité a vocation à faire vivre, animer et dynamiser un réseau solidaire large à l'échelle de la ville, qui intègre le mouvement associatif et permet de déployer le plus largement possible les dispositifs de solidarité. Cette solidarité est aussi une condition du dynamisme de notre ville, et de sa capacité à se projeter dans la définition d'un avenir commun, partagé, qui ne laisse personne sur le bord du chemin.

L'action sociale conduite par la ville est donc une politique en mouvement perpétuel, qui s'adapte constamment aux réalités quotidiennes, et qui cherche à anticiper autant que possible les évolutions de notre vie locale.

La municipalité entend affirmer son attachement au quotient familial, qui garantit l'égal accès de tou·tes aux services publics. Un travail précis devra être mené pour en faire évoluer le nombre de tranches, et étudier son application à l'ensemble des activités liées à la ville.

En application des préconisations définies dans l'ABS effectuée en 2019, nos politiques sociales devront s'employer particulièrement auprès des familles monoparentales et des

séniors – en lien avec les directions concernées – afin de briser les risques d'isolement, de repli sur soi, et permettre à ces publics de prendre toute leur part dans la vie locale.

L'accès aux droits sera également un chantier prioritaire, avec un effort particulier d'accompagnement dans les démarches administratives. La dématérialisation des procédures, à marche forcée, et le refus exprimé par l'Etat et le Département de toute présence de proximité sont autant de contraintes qu'il faut pouvoir desserrer.

La ville portera un projet novateur de Maison des Solidarités, qui sera construit en concertation étroite avec le champ associatif local et qui aura vocation à renforcer encore nos capacités d'action et nos moyens d'action en direction des publics fragiles (épicerie sociale et solidaire, etc.).

Parallèlement, la municipalité encouragera le bénévolat et les échanges de services entre particuliers : il existe là des gisements gigantesques de solidarité de proximité, du quotidien, qui peuvent répondre à des problématiques régulièrement repérées sur le terrain.

En lien avec les délégations concernées, la municipalité poursuivra son engagement aux côtés des familles sans-papiers et en faveur de la scolarisation de tous les enfants.

Malakoff accueille sur son territoire des dispositifs d'hébergement d'urgence, provisoires ou permanents. La municipalité entend travailler en partenariat étroit avec **l'Etat- dont c'est la compétence** – et les associations gestionnaires, afin de garantir les droits des personnes hébergées, s'assurer du respect de leur dignité, mais aussi de la poursuite de leur parcours résidentiel. L'intégration de ces publics, et notamment la scolarisation des enfants et leur participation aux activités péri et extrascolaires, sera une priorité.

## **Jeunesses**

Malakoff s'attache à ouvrir la ville à toutes les jeunesses, à accompagner leur réussite scolaire, leur insertion professionnelle et sociale, à favoriser leur expression, leur participation citoyenne, à leur ouvrir les voies d'une émancipation collective. Parce que Malakoff considère que les jeunesses sont une chance et pas un problème, elle s'engage à leurs côtés pour assurer leur avenir.

La municipalité s'attachera à renforcer les dispositifs d'accompagnement à l'autonomie et à la citoyenneté des jeunes. Le réseau de réussite solidaire sera plus largement déployé, et devra permettre aux jeunes de s'appuyer sur l'ensemble des ressources locales pour monter leurs projets, construire leur autonomie et leurs parcours professionnels. Le travail partenarial avec le GIP-emploi VSGP sera renforcé.

Dans le même esprit, l'accueil, la valorisation et l'accompagnement des jeunes talents sera consolidé. L'accès aux droits sera amélioré par la réalisation d'un guide spécifiquement dédié, qui permettra aux jeunes de s'orienter efficacement et de trouver des réponses à chacune de leurs problématiques.

Les jeunesses se situent au carrefour de la majeure partie de nos politiques publiques : c'est pourquoi il est essentiel de travailler en étroite transversalité avec les directions de la santé, de la culture, du sport, de la démocratie locale avec le Conseil de la jeunesse, du logement avec la question des parcours résidentiels, de la prévention et tranquillité publique et du CCAS.